

Le CQP "salarié polyvalent" valorise le passage en chantier d'insertion

Neuf salariés diplômés au Chênelet

Le Chênelet est un des tout premiers chantiers d'insertion de France à participer à un nouveau dispositif qui met en valeur la formation qu'il dispense auprès de ses salariés

Installé sur deux sites avec une scierie à Audruicq et des activités maraîchères et liées à la restauration à Landrethun-le-Nord, le Chênelet œuvre depuis des années dans le domaine de l'insertion. Pour aller encore plus loin dans l'accompagnement de ce public qui cherche à rebondir, l'équipe du Chênelet a décidé de leur proposer de tenter un diplôme d'un nouveau genre, le CQP (certificat de qualification professionnelle "Salarié Polyvalent").

Ce certificat n'existe que depuis quelques mois mais il est le fruit d'une longue réflexion menée conjointement par les acteurs de l'insertion et les employeurs (lire l'encadré).

La semaine dernière, un jury - le troisième depuis la création de ce CQP - s'est déplacé à Landrethun-le-Nord. « Tout s'est fait sur la base du volontariat, insiste Annie Dubois, responsable de la formation au Chênelet. Au début, les gens



Les neuf salariés présentés par le chantier d'insertion du Chênelet ont décroché le précieux certificat.

se demandent à quoi ça pourra leur servir, reconnaît Annie Dubois. A la fin, tous ceux qui ont participé y ont trouvé un intérêt. En préparant le CQP, on dénoue une succession de petits cadenas au fur et à mesure et ça leur ouvre de nouvelles perspectives ».

La préparation de l'épreuve a pris plusieurs mois et nécessité un vrai travail des candidats : réalisation d'un rapport

complet sur leur activité, démonstration en atelier et un petit oral devant les examinateurs.

Le passage des épreuves s'est déroulé sur deux journées. Philippe Louveau, délégué national de l'association des Chantiers d'Insertion, et Philippe Feutry, chef de travaux à Saint-Jo à Boulogne, composaient le jury. « On ne cherche pas à coincer les candidats, in-

siste Philippe Louveau. On cherche juste à vérifier leurs compétences ».

Actuellement, le Chênelet accueille une cinquantaine de personnes en insertion sur ses deux sites. Les neuf salariés du chantier d'insertion présentés au CQP "salarié polyvalent" ont décroché sans souci la certification de qualification professionnelle. Six d'entre eux ont même eu les félicitations

du jury.

L'expérience est concluante, un prochain jury se rendra au Chênelet d'ici la fin de l'année pour examiner une nouvelle vague de candidats. Au niveau national, de 3 000 à 4 000 salariés pourraient valider leur parcours en insertion avec ce certificat.

Jean-François DUQUENE

Christophe Lachèvre a décroché les félicitations du jury

« Ce diplôme va étoffer mon CV »

« Le 5 novembre, ça a fait un an que je travaille au Chênelet », explique Christophe Lachèvre, un jeune Calaisien en insertion à la scierie Palettes du Littoral. Il n'a pas été long à se laisser tenter par cette expérience. Un petit groupe de neuf personnes a essuyé les plâtres au sein du Chênelet mais il a pu bénéficier d'un accompagnement solide. « On avait fait un gros travail de préparation », reconnaît le jeune homme.

Une formation en salle et en petit groupe, avec un contenu pédagogique bien cadré, a permis aux candidats de dépasser leur crainte initiale pour rédiger le rapport qui était présenté au jury : « Ça m'a permis d'apprendre mieux les procédures qu'on suit quand on travaille dans l'atelier et de savoir comment expliquer les choses ».

Un petit voyage avec les autres membres du groupe en Savoie lui a donné des ailes et une forte envie de bouger : « J'ai passé un entretien d'embauche pour le Club Med. J'ai été pris pour la saison d'hiver comme agent d'entretien. Si j'ai été sélectionné, c'est grâce à tout le travail de préparation que j'ai fait en vue de passer le CQP : on nous a fait passer des entretiens à blanc au Chênelet. Sans ça, je n'aurais pas réussi à aborder



Christophe Lachèvre a décroché ce tout nouveau diplôme avec les félicitations du jury.

cette entrevue de la même façon ». Son horizon professionnel ne se résume plus maintenant au seul Calaisien.

Amélie Guilbert a elle aussi brillé lors de son passage du CQP "salarié polyvalent". La Calaisienne travaille actuellement dans l'unité de pressage de pommes du Chênelet, à Landrethun-le-Nord. La préparation du CQP lui a re-

donné de l'élan. « Ça m'a donné envie de reprendre le travail, assure-t-elle. Au début, ça fait un peu peur. L'informatique, ça allait, mais ça n'était pas facile de rédiger un rapport où on explique ce qu'on fait en atelier ».

A l'issue de son passage au Chênelet, fini les pommes, elle compte bien retrouver son précédent domaine d'activité : Amélie Guilbert était carreleuse.

Un diplôme porté par l'Association Nationale des Chantiers Ecoles

C'est l'Association nationale des chantiers écoles qui est à l'initiative de ce diplôme, le certificat de qualification professionnelle "salarié polyvalent". « Les personnes qui passaient par un chantier en repartaient sans rien, rappelle Philippe Louveau, délégué national de l'association. Il n'y avait pas de diplôme qui récompensait toutes les compétences qu'elles peuvent acquérir en passant par des chantiers d'insertion ».

Le principe du CQP existe dans beaucoup de domaines déjà. Dès 2006, les chantiers d'insertion se sont réunis en syndicat. Il regroupe aujourd'hui 650 structures qui accueillent chaque année environ 30 000 salariés.

Très vite, les acteurs de l'insertion mesurent l'intérêt de créer un titre professionnel qui valorise les acquis en terme de compétences clés. Les premières réflexions débutent fin 2011. Les premières validations ont eu lieu en février dernier.

« L'intérêt de celui-ci, le CQP "salarié polyvalent", c'est qu'il a été créé par les employeurs potentiels et par le syndicat des chantiers d'insertion », souligne Philippe Louveau.

Le diplôme n'est pas encore reconnu par l'Éducation nationale, ce qui ne saurait tarder. Mais, plus important, il l'est déjà par les employeurs : « Nous avons travaillé en partenariat avec l'UIMM. On manque de bras dans l'industrie. Les employeurs sont très intéressés par un certificat comme le CQP. Les filières traditionnelles ne suffisent pas. Dans les rangs de l'UIMM, on trouve de nombreuses PME et PMI locales qui ont du mal à recruter ».

Un des thèmes majeurs abordés dans ce CQP est le domaine de la sécurité au travail : « C'est très demandé par les employeurs. Ils cherchent des gens qui possèdent des compétences transversales, qui ont une bonne maîtrise des procédures ».